

[Text]

Mr. Morin.

Mr. Morin: Mr. Chairman, I would now like to ask the Minister of Environment and Northern Development in the cabinet, Gary Bohnet, to make a presentation on supplementary matters with regard to housing and other issues he may want to raise.

Mr. Gary Bohnet (Minister of Environment and Northern Development, Métis National Council): Mr. Chairman, it is good to be in front of you again. This is the fourth or fifth time in the last couple of years I've appeared before the standing committee, in Yellowknife when you were gathering information for your housing report and a number of times here.

It is surprising. Every time I come, the group seems to be getting smaller. I'm starting to wonder if that's an indication of the interest in and concern about Métis issues of the Standing Committee on Aboriginal Affairs.

The Chairman: The reason you saw someone talk to me earlier is that we have another legislative committee going on and he wanted to know if he could rob someone from this committee to go there.

Mr. Bohnet: This one is more important.

I would like to extend my congratulations to the member of Parliament for the eastern Arctic, Mr. Jack Anawak, on the historical signing of the land claims agreement this past week. It's been a dream of the Métis people throughout Canada and the Northwest Territories to have that same opportunity. They've had our full support and we wish them all the success in the world in the future.

I'd like to touch on a number of issues. I'd like to touch on the housing issue and the uniqueness of the housing problems in the Northwest Territories. Part of my responsibilities is the environment. I also deal with veterans' affairs for the Métis National Council, and I will touch briefly on those.

One of the principles, item 8, of the Métis Nation's plan is the reinstatement of the 1991 levels of funding for the Northwest Territories, because of its uniqueness. Because this is a formal committee, I'm going to indicate some actual statistics, so they will be in the record.

Of the people living in social housing in the Northwest Territories, 98% are aboriginal.

The birth rate in the Northwest Territories is almost twice the national average. Between 1961 and 1986, the Northwest Territories population increased 127%—127%—three times the national rate.

Northwest Territories aboriginal families in core need average 5.0%. Nationally 3.1% is the average.

The Northwest Territories has the youngest population in Canada; 41% of the Northwest Territories population is under the age of 19. In the rest of Canada it is approximately 28%.

• 1000

In the Northwest Territories 41% of children under the age of 12 are living in overcrowded housing. You can see this would negatively affect their performance at school, their health, their social development and well-being.

[Translation]

Monsieur Morin.

M. Morin: Monsieur le président, je demanderai maintenant au ministre de l'Environnement et du Développement du Nord, Gary Bohnet, de présenter son exposé sur d'autres questions concernant le logement et d'autres sujets qu'il pourrait vouloir aborder.

M. Gary Bohnet (ministre de l'Environnement et du Développement du Nord, Ralliement national des Métis): Monsieur le président, je suis content d'être encore avec vous aujourd'hui. C'est la quatrième ou la cinquième fois depuis quelques années que j'ai l'occasion de comparaître devant le comité permanent. Je l'ai fait notamment à Yellowknife au moment où vous recueillez des renseignements pour votre rapport sur le logement, et à quelques reprises ici.

Je suis toutefois étonné de constater que, chaque fois que je viens témoigner, le groupe semble diminuer. Je commence à me demander s'il s'agit là d'une indication de l'intérêt et de l'importance que le Comité permanent des affaires autochtones accorde aux affaires des Métis.

Le président: Vous avez sans doute vu quelqu'un me parler un peu plus tôt. Un autre comité législatif siège et cette personne voulait savoir si elle pouvait m'emprunter un député pour la réunion du comité législatif.

M. Bohnet: Celui-ci est plus important.

Je félicite le député de l'est de l'Arctique, M. Jack Anawak, de la signature historique la semaine dernière de l'entente sur les revendications territoriales. Les Métis de tout le Canada et des Territoires du Nord-Ouest rêvent d'en arriver là. Ils ont tout notre appui et nous leur souhaitons tout le succès possible dans leurs projets.

Je veux aborder un certain nombre de questions, notamment celle du logement et le caractère unique des problèmes de logement dans les Territoires du Nord-Ouest. Je m'occupe aussi d'environnement, de même que des affaires des anciens combattants pour le Ralliement national des Métis, et j'aborderai brièvement ces questions.

Le huitième principe du plan de la nation métisse porte sur le rétablissement au niveau de 1991 du financement pour les Territoires du Nord-Ouest, à cause de son caractère unique. Comme nous sommes en présence d'un comité officiel, je vais citer certaines statistiques récentes, afin de les verser au compte rendu.

Les logements sociaux dans les Territoires du Nord-Ouest sont occupés à 98 p. 100 par des autochtones.

Le taux de natalité dans les Territoires du Nord-Ouest est presque le double de la moyenne nationale. De 1961 à 1986, la population des Territoires du Nord-Ouest a augmenté de 127 p. 100, soit trois fois le taux national.

En moyenne, 5 p. 100 des familles autochtones des Territoires du Nord-Ouest ont des besoins impérieux, contre 3,1 p. 100 pour l'ensemble du pays.

Les Territoires du Nord-Ouest comptent la population la plus jeune au Canada: 41 p. 100 de ses habitants ont moins de 19 ans. Dans le reste du Canada, la proportion se situe à environ 28 p. 100.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, 41 p. 100 des enfants de moins de 12 ans vivent dans des logements surpeuplés. Il n'est pas étonnant que cette situation nuise à leur rendement scolaire, à leur santé, à leur développement social et à leur bien-être.